



DEMI - PENSION

Elle concerne les repas des lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le prix d'un repas comprend : la nourriture, les salaires et charges du personnel de cuisine, d'entretien, de surveillance, du matériel et des aménagements.

Des cartes de cantine seront distribuées à chaque élève et facturées 5,00 €.

Pour toute perte de carte ou détérioration (coloriages divers, décapage, ...), il sera demandé 10,00 € à l'élève.

Différentes possibilités sont offertes aux familles :

L'abonnement annuel ou trimestriel : (cf. tableau ci-dessous).

Les familles peuvent choisir un, deux, trois ou quatre jours fixes où l'élève prendra régulièrement son repas au collège.

Des changements de demi-pension ne peuvent être effectués qu'en fin de chaque période.

Les repas occasionnels seront facturés au prix de **8 €**.

T A R I F D E L A D E M I - P E N S I O N					
Nombre de Jours	COUT ANNUEL Demi-Pension	COUT TRIMESTRIEL			COUT MENSUEL Sur 10 mois
		1 ^{ère} Période (01/09 au 16/12/2022)	2 ^{ème} Période (3/01 au 07/04/2023)	3 ^{ème} Période (24/04 au 23/06/2023)	
1	222,50 €	90,00 €	73,00 €	59,50 €	22,25 €
2	445,00 €	180,00 €	146,00 €	119,00 €	44,50 €
3	667,50 €	270,00 €	219,00 €	178,50 €	66,75 €
4	890,00 €	360,00 €	292,00 €	238,00 €	89,00 €

N.B. : En cas d'absence justifiée de plus de 8 jours, adresser votre justificatif au service comptabilité pour une demande de remboursement.